

**Commission de l'Économie, de la Politique scientifique, de l'Éducation, des Institutions
scientifiques et culturelles nationales, des Classes moyennes et de l'Agriculture du
Mardi 14 janvier 2014 Après-midi**

12 Question de Mme Valérie Warzée-Caverenne au vice-premier ministre et ministre de l'Économie, des Consommateurs et de la Mer du Nord sur "l'Observatoire des prix et plus particulièrement le prix du lait" (n° 21445)

12.01 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Madame la présidente, monsieur le ministre, nous savons que la loi du 8 mars 2009, modifiant la loi du 21 décembre 1994 portant des dispositions sociales et diverses, prévoit que le SPF Économie assure l'observation et l'analyse des prix pour le compte de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). On sait que l'ICN publie régulièrement un rapport sur l'évolution de l'inflation.

Dans le dernier rapport disponible du 2^e trimestre 2013, on note que les prix à la consommation des produits alimentaires transformés ont grimpé de 3,4 % en moyenne entre le deuxième trimestre 2012 et celui de 2013. Par rapport aux deux trimestres précédents, l'inflation est restée quasi au même niveau. Les progressions les plus notables dans les produits laitiers se résument comme suit: + 7,2 % pour le yaourt nature entier, + 6,8 % pour le lait entier, ... et cela va jusqu'à + 3,5 % pour la crème fraîche et + 2,5 % pour le lait demi-écrémé. Néanmoins, sauf erreur de ma part, on n'y retrouve pas les éléments permettant de comprendre le phénomène de la formation de ces prix.

Par ailleurs, fin 2012, j'interrogeais votre collègue en charge de l'Agriculture sur la crise du lait qui a été suivie avec attention pendant plusieurs mois. Évidemment, les agriculteurs font ce qu'ils peuvent chaque jour pour défendre leur secteur; malheureusement, ils sont bien démunis! Elle m'a apporté un certain nombre de réponses concernant les mesures qu'elle essayait de mettre en place avec ses collègues, tant au niveau national qu'international, pour réduire les nuisances de la volatilité des prix des matières premières. À l'époque, la ministre évoquait diverses réunions qui se sont tenues avec les organisations agricoles dans le cadre de l'Observatoire des prix; ce qui a permis de présenter une actualisation de l'évolution des prix en octobre 2012. Il a été demandé à l'Observatoire des prix de sortir une analyse sur les marges, tant pour la viande bovine que pour le lait, deux produits qui présentent un problème de ce point de vue. Cette étude était attendue début 2013.

Les résultats de cette étude sont-ils disponibles?

À l'époque, la collaboration du secteur de la grande distribution n'était pas optimale, qu'en est-il depuis?

Concrètement quelles sont les informations majeures pour les marges sur le lait? Qu'en est-il de l'étude sur la viande bovine?

Avez-vous des recommandations à faire au secteur en fonction de l'évolution des différents facteurs réduisant les marges?

12.02 **Johan Vande Lanotte**, ministre: À l'initiative de la ministre de l'Agriculture, Mme Laruelle, le conseil d'administration de l'ICN a décidé de mettre à jour les études préalablement réalisées sur les filières bovine, laitière et porcine, dans cet ordre précis.

L'étude sur la filière bovine a été publiée le 13 décembre 2013. Elle est disponible sur le site internet du SPF Économie. L'Observatoire des prix réalise actuellement une mise à jour de l'étude sur l'évolution des prix et des coûts dans la filière du lait, étude qui datait de juin 2009. L'étude sur la filière laitière sera seulement finalisée dans le courant du premier

semestre 2014. L'Observatoire des prix a considéré qu'il était utile de réaliser une enquête au sujet des prix à la production dans l'industrie laitière; ce qui explique le léger retard pris par l'étude. Le secteur de la grande distribution s'est engagé à participer à cette enquête.

L'étude sur la viande porcine se fera dans la seconde moitié de l'année.

Nous ne disposons pas encore des résultats finaux de l'étude sur la filière laitière, mais je peux quand même vous dévoiler quelques éléments.

Le prix perçu par le producteur laitier en octobre 2013 pour son lait s'élevait à 41,2 euros l'hectolitre, soit le prix le plus élevé depuis 2007. Ce prix était de 45,8 % supérieur à celui constaté en juillet 2012, soit lorsqu'il était à son niveau le plus bas. Jusqu'à octobre 2013, le prix payé au producteur de lait était en moyenne 20,9 % supérieur à celui de 2012. En d'autres mots, entre 2012 et 2013, le prix du lait a connu une augmentation de presque 21 %, ce qui n'est pas négligeable. Elle serait la conséquence d'une augmentation de la demande en provenance des pays en croissance, comme l'Inde ou la Chine, et d'une stagnation de la production.

La croissance du prix payé aux producteurs laitiers a plus que probablement un impact sur les prix en magasin. Cela dit, sur la base de l'indice des prix à la consommation, les prix des produits laitiers à la consommation sont, en 2013, 2 % plus élevés qu'en 2012. En Allemagne, on a constaté une augmentation de 4,7 %, aux Pays-Bas de 1,5 %. Par contre, en France, il s'est agi d'une diminution de 0,9 %.

Pour le seul mois de novembre 2013, nous étions à 3 % d'augmentation par rapport à novembre 2012. En Allemagne, l'augmentation était de 8,4 %, aux Pays-Bas, 1,5 % et en France, - 0,7 %.

Le lait entier a connu une augmentation de 7 %, le yaourt entier nature, 6 %, le lait demi-écrémé, 4 %, la crème fraîche, 4 % et le lait concentré, 3,6 %.

On voit qu'il y a aussi une évolution chez les producteurs et les conséquences doivent être étudiées.

L'étude sur la filière bovine clarifie le fonctionnement du secteur bovin en Belgique. On constate qu'en dépit de la concentration croissante observée au sein du secteur de l'élevage bovin, la rentabilité reste mise à mal. Au cours de la période étudiée, cette situation s'explique essentiellement par l'augmentation des prix des aliments pour animaux. Entre 2005 et 2013, les prix des aliments ont augmenté de 68 % alors que le prix de vente d'une carcasse n'a augmenté que de 20 %. Le secteur bovin ne parvient donc pas à récupérer l'augmentation des coûts sur son prix de vente pour le moment.

En ce qui concerne les autres maillons de la filière bovine, notons que les marges en amont (industrie des aliments composés) et en aval (abattoirs et ateliers de découpe) ne semblent pas exagérées, comparativement aux marges moyennes de l'industrie alimentaire. En ce qui concerne l'industrie des aliments composés, les abattoirs et les ateliers de découpe, cette constatation s'est faite à travers des données financières issues des comptes annuels.

Dans la mesure où nous ne disposons pas de ce type de données au niveau des produits individuels pour le commerce de détail, l'évolution de la rentabilité dans ce secteur a fait l'objet d'une estimation par l'intermédiaire d'un modèle simplifié de transmission des prix. Notre analyse n'a pas permis de fournir d'indication sur une quelconque augmentation des marges au cours de la période la plus récente. Cela signifie que la demande a probablement diminué.

Étant donné l'interdépendance des différents maillons de la chaîne de valeurs du secteur agroalimentaire belge, des concertations structurelles doivent être encouragées. Des rencontres de ce type ont entre autres mené à la mise sur pied de l'indice sur la viande bovine, ce qui est une bonne chose. Cet indice constitue le point de départ des concertations sectorielles qui se tiennent à chaque fois que la volatilité des prix des aliments pour animaux exerce une pression sur les marges brutes des éleveurs bovins.

Le SPF Économie a joué un rôle de facilitateur dans ce cadre et publie cet indice tous les mois sur son site internet.

12.03 **Valérie Warzée-Caverenne** (MR): Madame la présidente, monsieur le ministre, merci pour cette réponse détaillée et chiffrée.

Ainsi que vous nous l'avez dit, le rôle du SPF est important. L'Observatoire des prix apporte des informations qui permettent aux éleveurs une vision plus pertinente de leur secteur. Or, vous le rappelez, le secteur de la viande est actuellement mis à mal.

En effet, vous avez cité l'augmentation du prix des aliments par rapport à l'augmentation du prix carcasse, cette dernière ne compensant nullement la première. Le fait de mettre en place un observatoire des prix à la consommation permet un soutien au secteur. C'est un premier pas.

Je me réjouis donc de la planification que vous nous avez exposée. Pour le premier semestre 2014, nous attendrons une étude sur le lait, et ensuite celle sur le porc.

L'incident est clos.